Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Section Droit

1er décembre 2008

Etapes de la procédure d'autorisation pour une nouvelle centrale nucléaire selon la LENu

Demande d'autorisation générale

Demande d'autorisation de construire

Autorisation générale

Autorisation de construire

Demande d'autorisation d'exploiter

Autorisation d'exploiter

- expertises techniques (en particulier IFSN) - consultation auprès des cantons et des services spécialisés de la Confédération (3 mois) - mise à l'enquête publique (3 mois) - objections (toute personne, 3 mois) - participation des cantons et des Etats voisins pour la préparation de la décision du Conseil fédéral - décision du Conseil fédéral - Parlement - Référendum facultatif	- expertises techniques (en particulier IFSN) - mise à l'enquête publique - oppositions - (éventuelles requêtes de procédure; les décisions du DETEC à ce sujet peuvent être déférées au Tribunal administratif fédéral et au Tribunal fédéral) - décision du DETEC - recours auprès du: • Tribunal administratif fédéral • Tribunal fédéral - (suppression de l'effet suspensif d'un recours?)	Construction	- expertises techniques (en particulier IFSN) - mise à l'enquête publique - oppositions - (éventuelles requêtes de procédure; les décisions du DETEC à ce sujet peuvent être déférées au Tribunal administratif fédéral et au Tribunal fédéral) - décision du DETEC - recours auprès du: • Tribunal administratif fédéral • Tribunal fédéral - (suppression de l'effet suspensif d'un recours?)
env. 4,5 - 5 ans, **pour 3 demandes**	env. 4 ans	env. 4 - 6 ans	env. 4 ans

2008 — env. 2013 — env. 2017 — env. 2021 - 23 — env. 2025 - 27